

# QUATORZE REPRÉSENTANTS DES SECTEURS AGRICOLES ET DE LA PÊCHE SÉNÉGALAIS S'ENGAGENT POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Biodev2030 soutient le secteur privé à s'engager volontairement en faveur de la biodiversité. Au Sénégal, le 30 Novembre 2022, ils s'accordent sur:

- 4 ambitions pour transformer les paysages
- 8 engagements volontaires pour transformer les pratiques dans 2 secteurs
- 5 demandes auprès de l'Etat pour améliorer la réglementation

Cet accord a été construit en collaboration avec de nombreux acteurs de la société civile et des services de l'Etat, Un consortium piloté par le cabinet de conseil LEAF a mobilisé les acteurs et organisé cette négociation.

## NOS QUATRE AMBITIONS

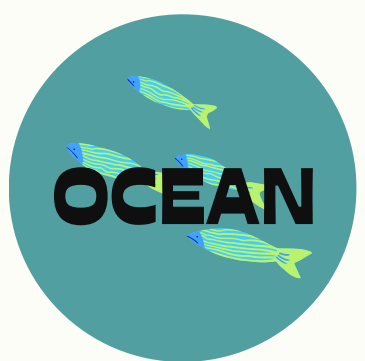


**Planter 800 000 arbres tous les ans**  
dans les champs et mangroves.



### Adopter l'agroécologie

D'ici 2030, 30% des producteurs utilisent, par exemple: le microdosage, des engrais naturels et des produits phytosanitaires biologiques.



### Pêcher durablement

A effet immédiat:

- Pêcher 0% d'espèces protégées
- Utiliser 0% filets mono-filaments



### Transformer les déchets en compost

D'ici 2030:

- 30% des ordures ménagères et des résidus agricoles et de la pêche est transformé en compost
- 70% des producteurs agricoles utilise ce compost

# NOS HUIT ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR TRANSFORMER LES SECTEURS



- Renforcer les filières de formation initiale et professionnelles à la préservation de l'environnement
- Utiliser les énergies renouvelables (éolien, solaire, biogaz) pour l'agriculture et la pêche



- Promouvoir la commercialisation des produits agricoles et piscicoles sains et durables avec la mise en place de points de vente dans les villes et de coopératives

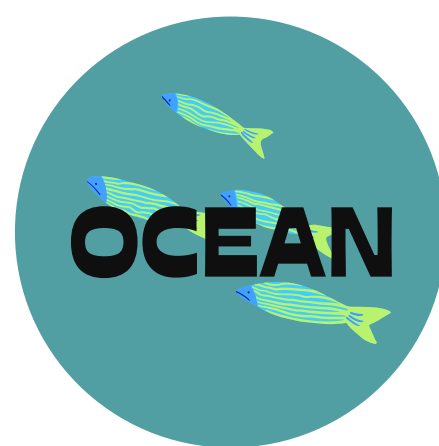


- Ne pas exploiter les juvéniles, respecter la période de repos et le code de la pêche
- Informer, sensibiliser, former les pêcheurs aux méthodes de pêche durable : hygiène, sécurité en mer, qualité, et gestion
- Assurer la surveillance interne et l'application du code de la pêche
- Organiser un nettoyage bi-mensuel des plages



- Soutenir le dialogue multi-acteurs

# NOS CINQ DEMANDES AUPRES DE L'ETAT POUR AMÉLIORER LA RÉGLEMENTATION



- Diminuer les licences de pêche industrielle
- Mettre en place une commission délibérative et publier la liste des bateaux industriels autorisés
- Immatriculer les pirogues artisanales
- Reconnaître le statut de 'pêcheur surveillant' pour une pêche durable
- Reconnaître le statut de 'femmes transformatrices' des produits de la pêche avec une 'carte de métier'



Plaidoyer auprès de l'Etat et des ministères de l'Environnement, des Mines, de la Pêche et de l'Agriculture:

- Améliorer le traitement des déchets et rejets gazeux, liquides et solides

## QUATORZE REPRÉSENTANTS DES SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE L'AGRICULTURE

- Association des Unions Maraîchères des Niayes (AUMN)
- Monastère de Keur Moussa
- Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (FENAB)
- Conseil Local de Pêche Artisanale (CLPA) de Kayar
- Fédération paysanne : Wooté BooloIndi Natangué (WOOBIN)
- Fédération des AgroPasteurs de Diender (FAPD)
- Réseau National des Femmes Rurales du Sénégal (RNFRS)
- Fédération Nationale des Groupements d'Intérêt Économique de Pêche du Sénégal (FENAGIE Pêche)
- Plateforme des Acteurs de la Pêche Artisanale au Sénégal (PAPAS)
- Union Nationale des Femmes Coopératrices du Sénégal (UNFCT)
- Collectif national des pêcheurs artisans du Sénégal (CNPS)
- Union nationale des pêcheurs artisanaux du Sénégal (UNAPS)
- Fédération des femmes transformatrices de poissons (FFAP)
- Union Nationale des Femmes Coopératrice de Thies (NFCT)